

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Liasse 24 IS RN

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB CHAMBERY										1 2						
Adresse de l'entreprise		42 RUE ALEXANDRE FLEMING 73000 CHAMBERY										Durée de l'exercice précédent *		1 8				
Numéro SIRET *		9 1 5 2 2 1 1 8 8 0 0 0 1 3										Néant ☐ *						
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 4				
												Brut		Amortissements, provisions		Net		
												1		2		3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA																
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC					
		Frais de développement *	CX										CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG		8 338		51 663	
		Fonds commercial (1)	AH										AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM					
		Terrains	AN										AO					
		Constructions	AP										AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS		33 299		57 618	
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU		303 794		1 327 536	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV										AW					
		Avances et acomptes	AX										AY					
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT					
		Autres participations	CU										CV					
		Créances rattachées à des participations	BB										BC					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Autres titres immobilisés	BD										BE					
		Prêts	BF										BG					
		Autres immobilisations financières *	BH										BI		28 750			
		TOTAL (II)	BJ										BK		345 430		1 465 566	
		Matières premières, approvisionnements	BL										BM		16 262			
CRÉANCES	En cours de production de biens	BN										BO						
	En cours de production de services	BP										BQ						
	Produits intermédiaires et finis	BR										BS						
	Marchandises	BT										BU						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW						
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY		338				
	Autres créances (3)	BZ										CA		32 328				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD										CE						
	Disponibilités	CF										CG		169 953				
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI		4 821				
	TOTAL (III)	CJ										CK		223 701				
	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW																
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										1A		345 430		1 689 267		
Renvois : (1) Dont droit au bail :												CP		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilitations :										Stocks				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AB CHAMBERY		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)	DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(68 654)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 508		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	131 853		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	832 428		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	46 889		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	103 290		
	Dettes fiscales et sociales	DY	84 511		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	490 296			
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 557 414		
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 689 267		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	886 623			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise AB CHAMBERY										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	60 000	KE		KF			
	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	89 481	KT	1 436	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	1 583 361	KW	2 285	KX			
	Matériel de transport *				KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	45 683	LC		LD			
CORPORELLES	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 718 526	LO	3 721	LP			
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	28 750	IU		IV			
	TOTAL IV				LQ	28 750	LR		LS			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 807 276	ØH	3 721	ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	60 000	IX	60 000
	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	90 917	ML	90 917	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs et aménagements divers			IU		MM		MN	1 585 646	MO	1 585 646
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT	45 683	MU	45 683
CORPORELLES	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	1 722 246	NI	1 722 246
	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	28 750	2G	28 750
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	28 750	2H	28 750
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	1 810 996	ØM	1 810 996

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB CHAMBERY

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB CHAMBERY

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 838	PF	4 500	PG		PH	8 338
TOTAL I		RK	3 838	RM	4 500	RN		RO	8 338
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	15 199	QA	18 100	QB		QC	33 299
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	133 482	QE	158 565	QF		QG	292 047
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobiliers	QL	5 145	QM	6 602	QN		QO	11 747
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	153 827	QV	183 266	QW		QX	337 093
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	157 664	ØP	187 766	ØQ		ØR	345 430

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissements	MØ	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5		
	Mat. bureau et inform. mobiliers	V6	V7	V8	V9	W1	W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1		
	TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étales				Z9	Z8
Frais de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAOIE Esperts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB CHAMBERY					Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 <i>quinquies</i> H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		02	03	04	05		
		9U	9V	9W	9X		
		06	07	08	09		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF					
	UG	UH					
	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB CHAMBERY

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	28 750	UV		UW	28 750				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	338		338						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	275		275						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	600		600					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 500		16 500					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	14 953		14 953						
	Charges constatées d'avance	VS	4 821		4 821						
	TOTAUX		VT	66 237	VU	37 487	VV	28 750			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	832 428		161 637		636 823		33 968		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	103 290		103 290						
Personnel et comptes rattachés		8C	35 170		35 170						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 761		40 761						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 655		6 655						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 924		1 924						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	46 889		46 889						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	490 296		490 296						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 557 414	VZ	886 623		636 823		33 968		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	161 054	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Expert-comptables Janvier 2024 : État préparatoire.

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 18 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 689 267,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 50 507,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/03/2025 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 810 996

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	60 000			60 000
Immobilisations corporelles	1 718 526	3 721		1 722 246
Immobilisations financières	28 750			28 750
TOTAL	1 807 276	3 721		1 810 996

Amortissements et provisions d'actif = 345 430

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 838	4 500		8 338
Immobilisations corporelles	153 827	183 266		337 093
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	157 664	187 766		345 430

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess brevets licences	60 000	8 338	51 663	10 ans
Matériel industriel	90 917	33 299	57 618	5 ans
Instal /agenc divers	1 585 646	292 047	1 293 599	10 ans
Mat bureau & informatique	25 936	4 438	21 498	de 5 à 10 ans
Mobilier	19 748	7 308	12 439	5 ans
TOTAL	1 782 246	345 430	1 436 816	

Etat des créances = 66 237

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	28 750		28 750
Actif circulant & charges d'avance	37 487	37 487	
TOTAL	66 237	37 487	28 750

Produits à recevoir par postes du bilan = 14 179

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	14 179
Disponibilités	
TOTAL	14 179

Charges constatées d'avance = 4 821

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF***Capital social = 150 000*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1500	100,00	150 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1500	100,00	150 000

Etat des dettes = 1 557 414

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	832 428	161 637	636 823	33 968
Dettes financières diverses	46 889	46 889		
Fournisseurs	103 290	103 290		
Dettes fiscales & sociales	84 511	84 511		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	490 296	490 296		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 557 414	886 623	636 823	33 968

Charges à payer par postes du bilan = 53 058

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	14 238
Dettes fiscales & sociales	38 820
Autres dettes	
TOTAL	53 058

Annexes 2024 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 2 254 621

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	2 241 857	99,43 %
Produits des activités annexes	12 764	0,57 %
<i>TOTAL</i>	<i>2 254 621</i>	<i>100.00 %</i>

AB CHAMBERY

Société par Actions Simplifiée

Au capital social 150.000 Euros

Siège social : 42 rue Alexander Flemming

73000 CHAMBERY

R.C.S. CHAMBERY 915 221 188

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **50.507,51 Euros** au compte « Report à nouveau débiteur » qui se trouverait ainsi ramené de la somme de 68.654,16 Euros à la somme de 18.146,65 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre du premier exercice clos depuis la constitution de la société.

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**DU 23 MAI 2025**

* * * * *

TROISIEME RESOLUTION

I - L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du Président, décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui s'élève à **50.507,51 Euros**, au compte « Report à nouveau débiteur » qui se trouve ainsi ramené de la somme de 68.654,16 Euros à la somme de 18.146,65 Euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au titre du premier exercice clos depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
ELINVEST73
Eric LOGE

